



16ème législature

Question N° : 18690	De M. Yannick Neuder (Non inscrit - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > Aide financière pour le permis de conduire des lycéens professionnels	Analyse > Aide financière pour le permis de conduire des lycéens professionnels.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Yannick Neuder appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'aide financière annoncée par l'État pour les lycéens professionnels visant à financer leur permis de conduire. En effet, en juin 2023, Mme Élisabeth Borne, avait annoncé la création d'une aide de 500 euros pour les lycéens professionnels inspiré du dispositif existant déjà pour les apprentis. Cette aide visait à faciliter l'obtention de leur permis de conduire. Néanmoins, depuis cette annonce, rien ne semble avoir été concrétisé et aucun décret ne semble avoir été pris en vue d'une mise en œuvre de cette mesure. M. le député est d'ailleurs régulièrement interrogé par les familles et les établissements sur le devenir de cette proposition. Aussi, il demande au Gouvernement ce qu'il adviendra de ce dispositif promis par Mme Borne, les conditions et le calendrier de sa mise en œuvre tout en sachant que de nombreux étudiants non apprentis comptent sur cet appui financier.